

Conseil d'établissement
Quatrième réunion (ordinaire) de l'école secondaire de l'Odysée
 Tenue à Valcourt, le 26 janvier 2026

Présents :		Absents :	
Stéphane Bernier	Enseignant	Sean Gabriel Roberge	Élève
Karine Boulais	Enseignante	Julie St-Hilaire	Vice-présidente
Audrey Jetté	Secrétaire		
Ludovick St-Laurent	Directeur		
Claudia Tardif	Parent	Invités :	
Geneviève Simon	Présidente	Alice Robitaille	Élève
Marie-Josée Proulx	Enseignante	Guylaine Dussault	Parent
Dany Senay	Parent	Léo Lefebvre	Élève
Nicolas Carmel	Communauté		
Maude Larouche	Élève		
Marianne Chartier	Communauté		
Véronique Dubois	Soutien		

1. Ouverture de la réunion

Geneviève Simon constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 32.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Geneviève Simon nous présente l'ordre du jour.

Sur proposition de Marie-Josée Proulx, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Résolution 31-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2025

Le procès-verbal de la rencontre précédente est soumis à l'adoption.

Proposé par Marie-Josée Proulx, il est adopté sans modification.

Résolution 32-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal

Les points en suivis sont à l'ordre du jour de la rencontre.

5. Question du public

- Suivi – Courriel reçu le 15 décembre 2025.

Ludovick St-Laurent répond aux questions présentes dans le courriel. Il est important de se rappeler que le mandat du CÉ n'est pas de gérer des situations personnelles d'élève.

6. Point d'information du gouvernement étudiant

- Rencontre prévue le 12 février avec le conseil municipal pour comprendre les encadrements liés à l'entretien du parc.
- Démarche effectuée auprès de la direction pour le retour des cartes étudiantes.

7. Suivi-Processus de consultation des élèves

a. Budget révisé 2025-2026

- Version A, identique à celle présentée au précédent CÉ.
- Version B, ajout de montant en anglais, éducation et musique.

Sur proposition de Stéphane Bernier, la version B du budget est adoptée telle que présentée.

La résolution ci-dessous sera transmise à l'administration du centre de services, aux députés locaux et au ministre de l'Éducation.

Considérant le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026;

Considérant le travail et la capacité exceptionnel de notre CSS pour amoindrir l'effet des récentes décisions gouvernementales sur le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026;

Considérant notre solidarité et notre inquiétude pour l'état de l'éducation publique au Québec pour l'année scolaire 2025-2026 à cause de ces récentes décisions gouvernementales;

Considérant que la proposition de budget d'école impacte significativement les services aux élèves;

Considérant qu'en vertu de l'article 64 de la LIP, toute décision du conseil doit être prise dans le l'intérêt des élèves;

Considérant que de travailler en silo nuit à la majorité des élèves du Québec et contribuerait aux inégalités sociales;

Le conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Odysée adopte le budget tel que présenté, mais souhaite souligner que la proposition ne reflète pas adéquatement les besoins réels de l'établissement ni des élèves, prend plus en compte la capacité de financement du CSS que ceux-ci ET demande au CSS de porter la voix de l'établissement exigeant au gouvernement un réinvestissement massif, durable et immédiat en éducation publique.

La présidence du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Odyssée informera les parents de l'école, l'administration du CSS, les députés locaux et le ministre de l'Éducation de cette décision.

Résolution 33-CE-2025-2026 – Adopté à l'unanimité

b. Don et commandites

- 2 000 \$ les Ambitieuses – Activités sportives et culturelles
 - Montant destiné à organiser une activité pour les filles actives.

Sur proposition de Dany Senay, la répartition du don est approuvée telle que présentée.

Résolution 34-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité

c. Demandes de commandites

- Gala Méritas – afin d'organiser une soirée à la hauteur de nos élèves.
- Album de finissants – afin de réduire le montant déboursé par les élèves.

Sur proposition de Claudia Tardif, les demandes de commandites sont approuvées telles que présentées.

Résolution 35-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité

d. Aménagement extérieur

Ludovick St-Laurent présente deux factures qui ont été reçues concernant l'aménagement extérieur de la cour d'école :

- Terrain de Basketball – 26 395,33 \$
- Rampe de planche à neige – 4 322,46 \$

Maude Larouche quitte à 19h30.

8. Code de conduite

Ludovick St-Laurent présente la version révisée du code de conduite et mentionne l'ampleur du travail réalisé.

Sur proposition de Karine Boulais, le code de conduite est adopté tel que présenté.

Résolution 36-CE-2025-2026 – Adoptée à l'unanimité

9. Curriculum de formation carboneutre – Certification écocitoyenne

Marie-Josée Proulx présente les trois phases menant à l'obtention de la certification écocitoyenne :

1. Prise de conscience
2. Actions concrètes
3. Engagement citoyen

La certification peut être obtenue sur une période de cinq ans.

10. Consultation des élèves

Ludovick St-Laurent présente les modifications apportées au document de consultation.

Sur proposition de Stéphane Bernier, la consultation des élèves est adoptée telle que modifiée.

- Ajout d'un point 26 – si vous aviez accès à un montant discrétionnaire, à quoi vous aimeriez qu'il serve?
- Point 27 – remplacer « conseil des élèves » par « gouvernement scolaire ».

Résolution 37-CE-2025-2026 – Adopté à l'unanimité

11. Travaux de rénovation – Suivi

a. Suivi – Concession alimentaire

Il y a eu une rencontre pour développer le processus d'appel d'offres. Un modèle légal et structuré doit être adopté. L'objectif est d'avoir une concession alimentaire en place dès aout 2026.

b. Suivi – Aménagement

- Achat des gros équipements imminent.
- Petits équipements achetés en partenariat avec le futur concessionnaire.

12. Demandes de sorties éducatives

Ludovick St-Laurent présente la demande de sortie suivante :

- Atelier de peinture sur céramique (PPP ART +)

Sur proposition de Dany Senay, la demande de sortie est approuvée telle que présentée.

Résolution 38-CE-2025-2026 – Approuvée à l'unanimité

13. Point d'information de la direction

- Réception du rapport CNESST du représentant en santé et sécurité.
- Excellente soirée portes ouvertes : environ 60 élèves intéressés ont visité l'école.

Dany Senay propose d'envoyer des remerciements officiels aux membres du personnel impliqués.

14. Varia

- La semaine de la persévérance aura lieu encore une fois cette année. Voici les activités prévues :
 - Murs de la persévérance
 - Gala de la persévérance

15. Questions du public

- La possibilité d'introduire une carte étudiante numérique a été discutée. La direction poursuivra la réflexion afin d'évaluer les options disponibles et les implications organisationnelles.
- Une proposition a été soulevée concernant l'ajout de périodes prédéterminées pour les ateliers lors des portes ouvertes. Cette mesure permettrait d'assurer une meilleure circulation des visiteurs, d'éviter les regroupements trop importants et de garantir que tous les ateliers soient accessibles à un plus grand nombre de familles. Cette suggestion sera étudiée dans la planification de la prochaine édition.
- Une discussion a eu lieu concernant l'application des conséquences liées aux retards. Il est proposé que seules les situations de retards non motivés soient sanctionnées, afin d'assurer une approche plus équitable et cohérente.
- Dans le cadre de l'implantation d'une concession alimentaire, la question du maintien des micro-ondes a été soulevée. Les membres expriment l'importance de conserver ces appareils afin de permettre aux élèves de continuer à apporter des repas de la maison et de les réchauffer au besoin. Le conseil réitère que l'accessibilité alimentaire doit demeurer une priorité et que la concession ne doit pas limiter les options des familles. La direction confirme que les micro-ondes seront maintenus et intégrés à l'aménagement prévu.

16. Correspondance/informations

Il n'y a pas de correspondance

17. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 23 février, à 18h30.

18. Levée de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance prend fin à 20h37.

Signature de la présidente

Signature du directeur